

MAIRIE
DE

VILLERS-FARLAY



39600

VILLERS-FARLAY, le 17 novembre 2025

AVIS

TIRAGE AU SORT DES AFFOUAGES

Le tirage au sort des affouages se déroulera :

**Vendredi 12 décembre 2025
à 19 h 00 en mairie.**

Chaque affouagiste devra apporter une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant la pratique de l'affouage, en cours de validité pour la campagne d'affouage.

La présence de chaque affouagiste est obligatoire.

La Commission Gestion Forestière

